



Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire Aix-Marseille

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE

04 91 34 89 28 06 80 13 44 28

jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr <http://www.siaes.com>

Syndicat - national - Indépendant de l'Enseignement du Second degré

<http://www.sies.fr>



PROMOTION DE GRADE : AVANCEMENT À LA HORS CLASSE DES PROFESSEURS AGRÉGÉS RECLASSEMENT

Classe normale au 01/09/2019	indice et traitement brut	Hors classe au 01/09/2019	indice et traitement brut
Echelon 11 (ancienneté \geq 3 ans)	830 3889,40 €	HeA1 (ancienneté non conservée)	890 4170,56 €
Echelon 11 (ancienneté $<$ 3 ans)	830 3889,40 €	Echelon 3 (ancienneté conservée)	830 3889,40 €
Echelon 10 (ancienneté \geq 2 ans)	796 3730,08 €	Echelon 3 (ancienneté non conservée)	830 3889,40 €
Echelon 10 (ancienneté $<$ 2 ans)	796 3730,08 €	Echelon 2 (ancienneté conservée)	796 3730,08 €
Echelon 9 (ancienneté \geq 2 ans)	750 3514,52 €	Echelon 2 (ancienneté non conservée)	796 3730,08 €

Indice majoré et traitement brut (sans indemnités, SFT et HS)

Il faut effectuer 6 mois dans son nouvel échelon (nouvel indice) pour qu'il soit pris en compte pour le calcul de la retraite.

*Les Commissaires Paritaires Académiques du SIAES - SIES sont à votre disposition.
N'hésitez pas à nous contacter, pour plus de détails, par téléphone, mail ou courrier.*

Commissaires Paritaires Agrégés : Denis ROYNARD - Nathalie BEN SAHIN REMIDI
Geneviève DAVID - Bruno DONNAT

Commissaires Paritaires Certifiés : Jean-Baptiste VERNEUIL - Anne-Marie CHAZAL
Hélène COLIN DELTRIEU - Franck ESMER
Fabienne CANONGE - Virginie VOIRIN (VERNEUIL)
Thomas LLERAS - Jessyca BULETE

Commissaires Paritaires EPS : Christophe CORNEILLE - Arthur SARIAN
Coresponsables EPS : Jean Luc BARRAL - Marie Christine GUERRIER

Commissaires Paritaires PLP : Eric PAOLILLO - Didier SEBBAN

Responsable CPE : Marion TOUAIBIA

Secrétaire Général - Délégué au Rectorat tous corps : Jean-Baptiste VERNEUIL

06 80 13 44 28

jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr